

INFOS EN BREF

Le **CMPP/CAMSP** de Villejean, qui vient de prendre le nom de «**Gaston CHAISAC - Villejean**» a pris possession de ses nouveaux locaux à la rentrée scolaire.

Le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour adultes déficients visuels (SAVS)** est ouvert depuis le 5 septembre. Il est piloté à partir du CESDVA.

Les travaux du **schéma dé-**

partemental de protection de l'enfance ont démarré le 13 septembre par une phase de consultation qui doit se terminer en décembre. Ces travaux sont placés sous l'autorité conjointe du Président du Conseil Général et du Directeur départemental de la PJJ.

Le **Projet d'établissement de Kerveiza** a été validé par le Conseil d'administration du 21 septembre 2005

AU SOMMAIRE DANS LES PROCHAINS NUMÉROS...

- L'inauguration officielle du **CMPP/CAMSP Gaston CHAISSAC de Villejean**
- Un article de fond sur les **troubles sévères du langage (TSL)**
- **Projet d'habitat groupé pour personnes adultes** à Saint Malo
- **Journées nationales d'études** de la Fédération
- Action des PEP 35 au **collège de Bain de Bretagne**

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE
Centre Alain Savary 4 Bd Volclair - BP 70345 - 35203 RENNES Cedex 2
Tél. 02.99.86.13.30 - Fax. 02.99.50.10.66 - mél. adpep35@alfainfo.net

Site internet: <http://www.pep35.org>

Directeur de publication: Jean GARIEPUY

Infos PEP 35

N°13
Septembre - Octobre 2005

BULLETIN de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC D'ILLE ET VILAINE

EDITORIAL

LES PEP ET LA DIMINUTION DU POUVOIR D'ACHAT

Dans le but de lutter à son modeste niveau contre la diminution galopante du pouvoir d'achat, les PEP 35 ont donc décidé, lors de leur dernière AG, de ne pas augmenter le prix de la cotisation.

Qu'on se le dise! Pour la modique somme de 15 €, vous pouvez donc dès à présent renouveler votre adhésion et recevoir ce magnifique bulletin, entièrement rénové, dont l'audience, les articles... et le nombre de pages... ne cessent de croître.

En contrepartie, vous n'hésitez plus à faire adhérer vos proches, vos voisins, vos collègues de travail, vos amis... et ceux de l'École Publique.

La totalité des sommes ainsi recueillies sera, comme chaque année, affectée au budget de la caisse de solidarité qui, faut-il s'en étonner, est de plus en plus sollicitée.

C'EST UN MÉTIER ...

Le Ministère de l'éducation Nationale, qui avait déjà réduit de 10% les subventions versées au réseau PEP en 2003, les ampute à nouveau de 7% cette année. Au total, 13 postes de détachés en moins.

Il annonce dans la foulée la suppression de principe des mises à disposition d'enseignants (MAD) le 1^{er} septembre 2006.

Les Associations Départementales, justement inquiètes pour leur avenir, ont donc contacté les élus locaux, pour qu'ils

(Suite page 2)

SOMMAIRE

- 1- **Éditorial .du Président**
- 2- **Les assurances**
- 3- **Deux nouveaux directeurs**
- 4- **Les vacances sont finies (le SEP...)**
- 5- **Entendu au dernier CA**
- 6- **L'ADPEP soutient l'École Publique**
- 7- **Conventions collectives (revalorisations)**
- 7- **Les Indemnités kilométriques**
- 8- **Infos en Bref**



(EDITORIAL - Suite de la page 1)

interviennent auprès du Ministre, afin d'annuler ces mesures.

Il leur a été répondu qu'il n'y avait pas de problème, puisque la suppression des des MAD serait compensé par une subvention permettant de financer le même nombre de postes.

Rien sur les réductions de 10% et 7%... **Savoir ne pas répondre aux questions posées, c'est un métier!**

Une AG extraordinaire est convoquée par la Fédération Générale des PEP le 4 octobre, afin d'analyser la situation et mettre en place la riposte qui s'impose.

Savoir rester cool en ces périodes difficiles, ça aussi, c'est un métier!

Jean GARIEPUY, Président

Ce bulletin est celui de tous les adhérents et salariés.

Merci à chacun de sa contribution



Une nouvelle équipe pour le NESSAY

ASSURANCES...

Comment est-on assuré en tant que salarié lorsqu'une plainte est déposée contre un salarié ?

Tous les établissements de l'ADPEP 35 sont assurés par la MAÏF.

La question se rapporte à un fait précis. Une famille accuse l'établissement d'avoir mal traité son enfant lors d'un transport. Cette accusation pouvant déboucher sur la mise en cause du chauffeur ou de l'accompagnateur.

Lorsqu'il y a plainte contre l'établissement ou un salarié, elle se traite dans un premier temps au civil. La garantie « défense de la responsabilité civile » souscrite à la MAÏF nous permet, établissement et salarié, de bénéficier d'une

assistance juridique (avocat) pour nous défendre dans le cadre de cette procédure.

S'il s'avère, dans un second temps, que les faits, objets de la plainte, sont réels et intentionnels, le dossier est traité au pénal et dans ce cas l'assurance continue à assurer l'assistance juridique des personnes en cause. Dans le cadre d'une procédure au pénal, seules les personnes peuvent être mises en cause.

Si la personne est condamnée à une amende, l'assurance ne règle pas l'amende.

Il convient de préciser que les faits à l'origine de cette question ne sont pas avérés.

Philippe LECROC

- Pour la convention collective de l'animation de 1989:

· 1er septembre 2005	5,20
· 1er janvier 2006	5,25
· 1er septembre 2006	5,30
· 1er janvier 2007	5,35

- Pour la convention collective du 31 octobre 1951:

· 1er février 2005	4,193
· 1er juillet 2005	4,214

- Pour la convention collective du 15 mars 1966:

· 1er février 2005	3,53
· 1er juillet 2005	3,55
· 1er novembre 2005	3,58

Philippe LECROC

INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES, MAIS QUE FONT LES EMPLOYEURS ?

Certains salariés se demandent ce qu'attendent leur employeur pour augmenter la **valeur du remboursement des frais kilométriques**. Il est temps de prendre en compte l'augmentation du carburant.

Comme pour la valeur du point, une telle augmentation résulte de l'agrément d'un avenant à une convention collective.

La rédaction d'un avenant passe par deux étapes avant d'être applicable :

1. Elle est négociée entre les syndicats représentant les employeurs réunis dans le cadre de l'UNIFED (avec entre autres FEHAP, SNAPEI, SNASEA, SOP...) et les syndicats représentant les salariés (CFTC, CGT, CFDT, CGC, CGT-FO).
2. L'accord signé entre les deux parties doit recevoir l'agrément du ministère concerné et paraître au Bulletin Officiel. Cet agrément rend le texte opposable aux financeurs.

C'est à cette seconde étape que beaucoup d'avenants sont bloqués. Ainsi, la revalorisation des indemnités kilométriques a fait l'objet de nombreux avenants non agréés.

Philippe LECROC

L'ADPEP 35 SOUTIENT L'ACTION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Du 5 au 9 septembre une classe de Romagné est venue au Nessay afin de découvrir le milieu maritime. Ce fait serait assez anodin s'il ne s'agissait pas d'une classe dont une partie du séjour a été financé par la Caisse de solidarité de l'ADPEP 35. En effet, cette classe vient d'une école publique nouvellement créée en Ille et Vilaine dont les PEP ont choisi de soutenir la création et l'action.

L'ADPEP 35 traduit ainsi son engagement de soutien à l'école publique en finançant 20% d'un séjour en classe de découverte. Cette initiative visait dès la rentrée 2004 les écoles nouvellement créées (Romagné, Saint Thual, La Baussaine, Bain sur Oust), et la classe de Sophie AQUISTA-PACE est la première à bénéficier de cette initiative.

Cette enseignante est venue à Saint Briac avec ses 15 élèves

répartis sur 5 niveaux du primaire et affirme que "sans l'aide des PEP ce projet n'aurait pas été possible". A Romagné, cette école publique primaire est la première depuis les lois Ferry et fait face à une école privée qui affiche un effectif de 200 élèves environ (contre 41 pour cette école publique). Elle est le fruit de la pression des parents qui espéraient la voir s'ouvrir enfin.

A l'heure où les plus hautes autorités de ce pays estiment que la République doit traiter avec égalité l'enseignement confessionnel et l'enseignement laïque, il semble plus nécessaire que jamais d'affirmer la différence entre ces deux visions de l'éducation et de fournir à l'École publique les moyens de sa mission.

Sébastien LE BORGNE

CONVENTIONS COLLECTIVES : HAUSSE DE LA VALEUR DU POINT.

Nos trois conventions collectives voient la valeur du point augmenter.

Les augmentations réclamées pour rattraper la modération salariale accompagnant la réduction du temps de travail n'ont pas été agréées.

Voici donc ce qui est prévu :

CHRISTIAN GENDRE

DIRIGE DÉSORMAIS L'IME DES HAUTES ROCHES.

Christian L'HUMEAU a fait valoir ses droits à la retraite et a donc quitté la direction de l'IME des Hautes Roches.

Après avoir obtenu le Diplôme de *Directeur d'Établissement d'Enseignement Adapté et Spécialisé* au centre de formation de Suresnes, **Christian GENDRE prend le relais.**

Il arrive de Lamballe où il exerçait depuis 1997 les fonctions de Directeur de la SEGPA du collège Gustave TERY .

Philippe LECROC

GILDAS LE MEUR, NOUVEAU DIRECTEUR AU NESSAY.

A l'heure de la rentrée, alors que les classes s'emplissent d'écoliers pleins de bonnes résolutions il est un lieu où cette rentrée est un peu particulière : c'est au château du Nessay. Le centre de classes de découvertes voit l'arrivée d'un nouveau directeur. En effet, l'année dernière l'Inspecteur d'académie avait retiré le poste d'enseignant-directeur, hypothéquant ainsi la poursuite de l'activité du centre.

L'ADPEP 35 avait néanmoins souhaité relever le défi de la poursuite de l'activité.

Gildas LE MEUR a donc pris ses fonctions le 24 août dernier en remplacement de **Laurent THUAL QUÉRARD**

Après avoir clôturé la période

des vacances, Gildas le Meur et son équipe se sont appropriés les lieux en les déménageant et en les réaménageant. Flanqué de deux animateurs (*photo ci-contre*), il a entrepris de poursuivre l'action d'un centre qui fonctionne bien, réputé pour la qualité de son accueil et la valeur des contenus d'enseignement qu'il dispense.

Issu des Francas des Côtes d'Armor, Gildas le Meur, 33 ans, connaît bien le milieu associatif laïque et les associations complémentaires de l'école publique. Nous formulons donc tous nos vœux de réussite à Gildas pour la mission qui lui est ainsi confiée..

Sébastien LE BORGNE

LES VACANCES SONT FINIES...

Les vacances sont finies, les tentes ont été remisées, les malles bouclées en attendant l'année prochaine. La fin de cette période d'activité amène forcément à l'esquisse d'un premier bilan. Ce bilan est globalement positif car il voit l'augmentation de l'activité et la concrétisation de nouveaux séjours.

Si au Nessay l'activité reste constante par rapport à l'année dernière il est à noter l'accroissement du nombre de groupes venant séjourner au Nessay. Un groupe de la maison de l'enfance de Carcé y est également venu séjourner en août.

A Cherruex, l'ADPEP 35 organisait, en lien avec des CLSH, des séjours pour les groupes souhaitant faire du char à voile.



Par rapport à 2004 il faut constater une forte progression du nom-

bre de journées. Des jeunes des communes de toute l'Ille et Vilaine (Louvigné du Désert, Saint Grégoire, Redon, Rennes, Fougères) ont ainsi pu venir dans la baie du Mont Saint Michel pour s'initier au char à voile.

Depuis cette année, l'ADPEP 35 organise des vacances: un séjour équitation à Saint M'Hervé pour les 6-8 ans et un stage de plongée pour les 14-16 ans à Saint Briac.



Ces deux séjours se sont remplis petitement et ont fonctionné tant bien que mal mais sont les prémices d'un SEP (secteur éducatif et pédagogique) renaissant.

Après ce bilan tiré à grands traits, il s'agit maintenant de penser à l'été 2006 et aux activités que l'ADPEP 35 peut proposer.

Sébastien LE BORGNE

ENTENDU AU C.A. DU 29 JUIN...

Le CA du 29 juin 2005 a été **L**'accueilli dans le superbe cadre de la Maison de l'enfance de Carcé, avec un repas champêtre préparé et servi par les jeunes et leur encadrement.... Merci à tous...

Après l'approbation unanime des conclusions des commissions de recrutement, on en retiendra essentiellement **l'illustration des bilans** présentés par les directeurs dont il ne sera « arbitrairement » reproduit ici qu'une phrase ou une idée directrice.

Kerveiza: ... autour de la mise en place du projet d'établissement et d'un regroupement pédagogique...

Les Hautes Roches: des extraits d'un superbe DVD sur l'aboutissement d'un projet musical.

CESDVA et STB: Le projet d'établissement dans la continuité...

Villejean: Le déménagement... il repose la question de l'ouverture sur l'extérieur d'une activité qui repose sur la vie intime...

Le Gacet: ... de l'expression du droit des usagers par l'enquête de satisfaction...

Courtoisville: L'année des changements... évaluation.. projet.. médecins.. Cette dynamique porte déjà ses fruits, mais pourra-t-on désormais satisfaire toutes les demandes en attente?

La Passerelle: ... occuper le terrain et en faire avec toute l'équipe éducative un projet par le « *rétablissement de la loi qui émancipe* », afin de gagner définitivement la « *bataille des effectifs* »

Carcé: Le Sésame... une « *ouverture* » vers les jeunes qui ne peuvent pas être placés. Vers un projet de réponse à la déscolarisation des 10-15 ans: « *Passeur de vagues* ».. Une vague d'espoir !

SEP: Autour de la notion de *plaisir*, malgré l'amertume laissée par la suppression d'un poste de directeur

Pour conclure... une richesse des projets et un grand remerciement du CA à tous les acteurs...

Michel MAILLARD